Zeitschrift: Mitteilungen / Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung =

Bulletin d'information / Société suisse d'études généalogiques

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung

Band: - (1989)

Heft: 34: [Édition française]

Rubrik: Invitation à l'assemblée générale de la S.S.E.G. du 29 avril à Glaris

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



SCHWEIZERISCHE GESELLSCHAFT FÜR FAMILIENFORSCHUNG Société suisse d'études généalogiques

Mitteilungen No 34 Bulletin d'information

février 1989

I N V I T A T I O N à l'assemblée générale de la S.S.E.G. du 29 avril à Glaris

Chers membres de la SSEG, les deux dernières assemblées annuelles ayant eu lieu à Bâle et Neuchâtel, nous cherchions un lieu adéquat pour la prochaine assemblée générale, en Suisse Centrale cette fois. Grâce à un membre de notre société, M. Werner J. MURER,, l'endroit idéal fut trouvé dans le canton de Glaris. M. MURER nous a décrit avec un enthousiasme communicatif les beautés de sa région et proposé un "menu du jour" si attractif que le Comité Central saisit cette occasion avec reconnaissance. Que M. MURER soit ici remercié pour cette initiative ainsi que pour son travail préparatoire.



Une courte introduction s'impose: le pays glaronnais entra dans la Confédération en 1352, suite à sa conquête par les Waldstätten, ce qui fit de lui le sixième canton suisse. Situé dans l'une des plus belles vallées transversales des Alpes de Suisse Centrale, il joint l'esprit indépendant et fier d'un canton montagnard à l'ouverture au monde apportée par ses nombreux cols. La ville de Glaris est dominée par les flancs abrupts du Glärnisch et son Vrenelisgärtli. Le peuple glaronnais est façonné par ses montagnes: en même temps attaché à ses traditions séculaires et indépendant d'esprit. Ceci est illustré par sa Landsgemeinde annuelle, le 1er dimanche de mai. Un sol maigre fit de lui un travailleur rude et obstiné, tandis que l'ouverture vers l'extérieur, amenée par le passage de ses cols lui donna le dynamisme et l'esprit novateur néces-

saires. Et n'oublions surtout pas ses délicieuses spécialités locales, comme le fameux Schabziger et le pâté glaronnais, pâtisserie aux fruits fort appréciée de tous.

Rassemblement et début de la réunion à Näfels

Näfels, ancien siège des baillis des Habsbourg, a un nombre impressionnant de maisons patriciennes cossues. Le palais Freuler témoigne de l'histoire mouvementée des glaronnais, en particulier de sa lutte pour son indépendance, en 1388. La Fahrtsfeier, une fête de commémoration a lieu chaque 1er jeudi d'avril sur la Fahrtsplatz, située dans le quartier ancien de la ville.

Nos membres automobilistes pourront visiter ce palais à 09.00 h, tandis que les personnes venant en train participeront à la visite de 09.20 h.

Le palais Freuler se trouve au centre du village le long de la route principale. La première impression est celle d'une maison patricienne plutôt que d'un palais. La façade principale se distingue par un somptueux portail ouvragé. Cette demeure exceptionnelle fut édifiée par Gaspard Freuler entre 1642 et 1648. Celuici (env. 1595-1651), fut colonel de la garde suisse, et est un représentant typique de cette "aristocratie d'épée".

Le musée du palais Freuler fut inauguré en 1946, et en ce lieu sont réunis le présent et le passé, l'histoire et la culture glaronnais. Dans la salle des bannerets sont exposés les vénérables drapeaux, y compris la bannière de la bataille de Näfels en 1388. De nombreuses fenêtres mettent en valeur de superbes vitraux armoriés. Une vaste documentation écrite, peinte et cartographique témoigne du développement historique du pays ainsi que des oeuvres de ses représentants les plus connus. Un musée d'impression textile fut installé en 1988 dans les combles du palais et présente cette industrie locale florissante, qui débuta en 1740 et fut à son apogée au XIXe siècle.

Après la visite du palais Freuler, les personnes venues en train seront transportées par car jusqu'à Glaris, tandis que les automobilistes se rendront directement aux Archives Cantonales et se joindront à la visite commentée de l'exposition des ouvrages généalogiques contenus aux Archives.



L'histoire de Glaris est, brièvement, la suivante: les origines de la localité sont obscures, mais peuvent être situées vers le VIe ou VIIe siècle. Les premiers actes mentionnant le nom sont de 1178. Fridolin, moine venu d'Irlande, est supposé avoir fondé le couvent de femmes de Säckingen - les avis sont partagés sur la réalité historique - vers la fin du VIe ou le début du VIIe siècle. Une légende du moyen-âge veut que les seigneurs locaux firent don du pays de Glaris à Saint Fridolin pour l'édification de ce couvent au bord du Rhin. Quoi qu'il en soit, le couvent exerça ses droits sur toute la vallée depuis le début du VIIIe siècle. Saint Fridolin devint le saint patron du pays et figure sur de nombreux sceaux, drapeaux et armoiries. Plus tard, le réformateur Ulrich Zwingli fut curé de la paroisse de Glaris entre 1506 et 1516. Aegidius Tschudi, homme d'état et historien connu, vécut à Glaris par intermittence entre 1536 et sa mort.

En mai 1798 Glaris fut décrété chef-lieu du nouveau canton de la Linth. En 1861 un gigantesque incendie réduisit en cendres les deux tiers de la bourgade, qui se trouvait alors au faîte de son développement économique. Jusqu'au XVIIIe siècle, l'agriculture et l'artisanat furent les principales ressources des glaronnais, tandis que le service étranger, de France plus particulièrement, apporta des richesses extérieures au pays. L'industrie textile, avec ses teintureries, indienneries et ateliers d'impression sur tissus fleurit jusqu'au XIXe siècle. Plus récemment, Glaris gagna en importance en tant que siège de l'administration cantonale ainsi que de l'hôpital cantonal et comme centre commercial. Mais aujourd'hui comme hier, Glaris reste un charmant chef-lieu campagnard.

Après la visite des Archives, nous nous rassemblerons à l'hôtel "Glarnerhof" pour le déjeuner qui sera suivi par l'assemblée générale à l'hôtel de ville.

L'ordre du jour détaillé et le déroulement des activités se trouvent sur les pages suivantes.

Le Comité Central se réjouit d'accueillir de nombreux membres et amis de notre Société, et leur souhaite cordialement la bienvenue.

> Au nom du Comité Central: le rédacteur

Quelques REMARQUES du Comité Central à propos des prochaines élections:

Conformément au voeu exprimé lors de la dernière assemblée générale, notre président ne désire pas se représenter lors des prochaines élections. Il est parfaitement naturel qu'après de nombreuses années fertiles et parfois mouvementées (2 mandats de trois ans comme vice-président et 4 mandats de même durée comme président = 18 ans), même le plus motivé des présidents puisse ressentir une petite fatigue... Cette décision irrévocable fut par ailleurs confirmée l'automne passé lors de la dernière séance du Comité Central. Malheureusement, le président pressenti dut lui aussi renoncer à se présenter pour des raisons personnelles et de santé, et il y avait quelque probabilité d'une vacance à la vice-présidence.

Malheureusement, ainsi que cela arrive dans de nombreuses sociétés suisses actuellement, toutes les recherches du Comité Central en vue de repourvoir ces deux sièges furent vaines. Il ne subsiste donc pas d'autre alternative que d'en appeler à nos membres afin qu'ils examinent l'éventualité d'une participation active et "altruiste" de leur part dans l'un ou l'autre de ces postes dans le sein de la SSEG.

Nous prions les candidats à ces fonctions de bien vouloir contacter immédiatement le président, et les remercions par avance de leur geste hautement apprécié.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE

- 1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 11/12 juin 1988 à Neuchâtel
- 2. Election de deux scrutateurs
- 3. Rapports annuels:
 - a) du président
 - b) de la commission de rédaction
 - c) du bibliothécaire
 - d) du responsable du bureau de vente des publications
 - e) de la responsable du fichier des recherches généalogiques
- 4. Acceptation des comptes pour 1988, du budget pour 1989 et lecture du rapport des vérificateurs des comptes
- 6) Fixation de la cotisation pour 1990
- 7) Décharge au comité central
- 8) Vote concernant d'éventuelles propositions
- 9) Divers

* * * * * * * * *

Les propositions doivent être adressées par écrit au président jusqu'au 10 avril 1989 au plus tard.

Une invitation à l'Assemblée du Comité Central du 15 avril 1989 suivra par courrier séparé.

PROGRAMME de l'Assemblée Annuelle et de l'Assemblée Générale du 29 avril 1989

09.00 h. Rendez-vous devant le palais Freuler et visite commentée pour les les membres automobilistes.

09.20 h. Rendez-vous et visite pour les participants venus en train.

11.30 h. Départ du car en direction de Glaris.

12.00 h. Déjeuner à l'hôtel "Glarnerhof" à Glaris (près de la gare)

MENU: Petite salade mêlée

Rôti de boeuf à la Bourguignonne

Pommes mousseline et deux légumes de saison

Salade de fruits

PRIX: (sans les boissons) Fr. 29.--

14.30 h. Assemblée Générale à l'Hôtel de Ville de Glaris (Salle du Conseil)

16.15 h. Visite de la collection généalogique de J. Kubli-Müller à la Landesbibliothek de Glaris, dans le bâtiment du Tribunal

17.30 h. Clôture de la réunion.

* * * * * * * * *

Organisation de l'Assemblée Annuelle de la SSEG 1989 à Glaris

Inscription:

Un formulaire d'inscription est joint à la présente. Nous vous remercions par avance de bien vouloir remplir lisiblement et complètement cette carte, sans oublier vos coordonnées, et de nous la renvoyer au plus tard le 8 avril 1989.

Le caissier vous enverra dès réception de votre inscription:

- des informations touristiques
- un bulletin de versement pour votre règlement anticipé.

Règlement:

Nous vous prions de verser <u>la totalité</u> de la somme due au moyen du bulletin de versement jusqu'au 15 avril 1989 au plus tard (CCP: SGFF 30-9859-9)

En cas d'annulation ces montants vous seront remboursés, à l'exception de votre participation aux frais d'organisation.

Prix:

Votre participation aux frais d'organisation nous permet de couvrir partiellement ceux-ci ainsi que les entrées et les visites quidées.

La taxe de transport par car de Näfels à Glaris est de Fr. 3.-- par personne.

Nous conseillons aux automobilistes de prendre, exceptionnellement, le train.

	Fr. 42	Fr. 39
Déjeuner (sans les boissons)	Fr. 29	Fr. 29
Transport Näfels-Glaris	Fr. 3	-,
Participation aux frais	Fr. 10	Fr. 10
	train	voiture
Récapitulation des coûts:	pour les participa	nts venus en

Fahrplan für Eisenbahn-Benützer

Bitte Bahnbillett "Glarus retour" lösen, auf der Hinfahrt aber schon in Näfels aussteigen.

Veuillez prendre un billet "Glaris retour", mais sortir à la gare de Näfels.

Lausanne	ab 05.33	Neuenburg	ab 06.01	Luzern	ab 07.10
Fribourg	ab 06.20	Biel	ab 06.25		an 07.59
Bern	ab 06.45			umsteigen	
Zürich umsteigen/cha	an 07.57 nger	Zürich umsteigen/cha	an 07.53 anger		
Zürich	ab 08.10	Zürich	ab 08.10	Zürich	ab 08.10
Ziegelbrücke umsteigen/cha	an 08.45 nger	Ziegelbrücke umsteigen/cha		Ziegelbrücke umsteigen/char	
Ziegelbrücke	ab 08.53	Ziegelbrücke	ab 08.53	Ziegelbrücke	ab 08.53
Näfels	an 09.00	Näfels	an 09.00	Näfels	an 09.00
Basel	ab 07.02	St.Gallen	ab 07.44		
Daser	ab 0/ = 02	St. da l'Iell	ab 0/17		

Uznach umsteigen

Uznach

Näfels

an 08.31

ab 08.36

an 09.00



Die Rückreise ab Glarus sieht so aus:

ab 08.10

an 08.45

ab 08.53

an 09.00

Zürich

Näfels

umsteigen

Ziegelbrücke

Ziegelbrücke

Pour le retour depuis Glaris:

Glarus	ab	18.48				
Ziegelbrücke						
umsteigen/changer						
Ziegelbrücke	ab	19.11				
Zürich nach Basel si		19.50 enbleiben				
Basel	an	21.02				
Bern	an	21.13				
Fribourg	an	21.37				
Lausanne	an	22.23				
Luzern	an	20.50				
St.Gallen	an	20.17				
Neuenburg	an	21.59				